

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du comité syndical

Objet de délibération :
Election du président

Séance du 22 septembre 2020

Sous la Présidence du doyen, M. Marcel CHEVÉ, sont présents 65 délégués sur 82, convoqués le 14 septembre 2020

Pouvoirs donnés :

Sylvie RIGHETTI-GILOTTE donne pouvoir à Daniel MARTIN, CCPA
Marilyn BOTTEX donne pouvoir à Erice BEAUFORT, CCPA
Alexandre JOUX donne pouvoir à Emmanuel GINET, CCPA
Jean-Louis GUYADER donne pouvoir à Alexandre NANCHI, CCPA

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames GARIBIAN, BEAU-GUYAT, FILLION, MARION et AGUERSIF
CC de la Côtère à Montluel : Monsieur BOYER.
CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Madame GABASIO et Messieurs BELLANGEON et CHAVENT.

Est élu secrétaire de séance : M. Paul VERNAY (C.C. de la Plaine de l'Ain)

M. Marcel CHEVÉ, doyen d'âge, rappelle que, suite au renouvellement général des conseils municipaux, il est obligatoire d'installer la nouvelle assemblée délibérante de l'EPCI (conformément aux articles L 5211-8, L 5211-9 et L 5211-10 du CGCT).

M. Marcel CHEVÉ propose au comité syndical de procéder à l'élection du (de la) Président(e) selon les conditions ci-dessous :

- le (la) Président(e) est élu(e) au scrutin secret à la majorité absolue
- si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour ; l'élection a lieu alors à la majorité relative.

Il fait un appel de candidatures.

M. Alexandre NANCHI propose sa candidature à la présidence du syndicat mixte BUCOPA.

Il est alors procédé au **1^{er} tour de scrutin**, à bulletins secrets – en exercice 82

- présents ou représentés	: 69
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 69
- nombre de bulletins blancs ou nuls	: 08
- nombre de suffrages exprimés	: 61

Ont obtenu :

- Alexandre NANCHI : 59 voix
- Daniel MARTIN : 1 voix
- Philippe GUILLOT-VIGNOT : 1 voix

Le président de séance proclame Monsieur Alexandre NANCHI, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, président du syndicat mixte BUCOPA et l'installe dans ses fonctions, lui cédant la présidence de l'assemblée.

Le doyen,
Marcel CHEVÉ

*Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme
La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le
Affichée le*